

Pour diffusion immédiate

## Augmentation des tarifs pour 2023 Énergycycle doit faire face à l'inflation et à une hausse des coûts d'exploitation pour la gestion des matières résiduelles

**Saint-Étienne-des-Grès, le 21 octobre 2022** – Le 20 octobre dernier, les administrateurs d'Énergycycle ont adopté le budget 2023 de l'organisation. Devant la hausse des coûts d'exploitation et l'inflation qui se fait sentir dans tous les secteurs d'activité, incluant la gestion des matières résiduelles, l'organisation n'a eu d'autre choix que d'annoncer et d'adopter une augmentation de ses tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

De surcroît, c'est en 2023 qu'Énergycycle implante officiellement la collecte et la valorisation des matières compostables auprès des 37 municipalités membres. Les bases du projet sont réalisées et les administrateurs et la direction vont de l'avant avec le déploiement de ce nouveau service conformément à l'engagement pris auprès des citoyens de la Mauricie. La bonne nouvelle dans les circonstances, c'est que l'appel d'offres pour l'achat des bacs bruns et la commande officielle des 95 000 bacs roulants pour les municipalités membres d'Énergycycle ont été faits auprès du fournisseur avant la flambée inflationniste que l'on connaît. Les citoyens pourront d'ailleurs en savoir davantage sur la distribution des bacs bruns et sa nouvelle campagne d'information et de sensibilisation alors qu'Énergycycle dévoilera lundi prochain les détails en conférence de presse.

« Cela fait des années que le déploiement de la collecte des matières compostables est attendu par la population. Nous allons de l'avant avec ce nouveau service comme nous nous y étions engagés auprès de la population. De plus, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a mis en place des leviers financiers, par le Programme de redistribution des redevances à l'élimination notamment, destinés aux municipalités qui implantent la collecte des matières organiques. Ainsi, il en coûterait plus cher pour les municipalités de mettre le projet sur la glace que d'aller de l'avant dès maintenant », souligne le président du conseil d'administration d'Énergycycle, M. Michel Angers.

Pour la prochaine année, **l'ajout du nouveau service de gestion des matières compostables** représente en moyenne une somme **de 110 \$ par ménage**.

Le **coût d'acquisition du bac brun** représente une **somme de 49 \$** et outre le bac roulant de 240 litres, ce coût inclut le mini-bac pour la cuisine et la distribution aux portes des citoyens l'hiver prochain.

Les augmentations de tarifs représentent des augmentations moyennes par porte suivantes :

- Enfouissement incluant la redevance provinciale : 32 \$
- Collecte sélective et écocentres : 37 \$
- La vidange et le traitement des boues d'une fosse septique : 60 \$

Les principaux facteurs qui justifient l'augmentation des tarifs :

- L'augmentation du coût du carburant affecte durement Énercycle puisque les opérations comportent une part importante de transport et d'opération de machineries ;
- L'achalandage accru des écocentres (un service adopté par les citoyens) amène une augmentation de matières à transporter et valoriser ;
- Le coût de construction d'une cellule d'enfouissement a augmenté d'environ 75 % en quelques années, passant de 4,2M\$ en 2018 à 7,4M\$ en 2022 ;
- Les installations de traitement des eaux usées et des boues ont fait l'objet d'une optimisation majeure au cours des dernières années et ces investissements, de l'ordre de 10 M\$, se reflètent dans les augmentations des coûts associés au traitement des boues de fosses septiques et des eaux usées du lieu d'enfouissement.

Il est important de rappeler qu'Énercycle a la responsabilité de s'occuper de la collecte sélective et du traitement des matières recyclables, des écocentres, de l'élimination des matières résiduelles ainsi que de la gestion des boues de fosses septiques sur le territoire de la Mauricie. Elle a une responsabilité à l'égard de la sécurité de l'environnement dans le cadre de ses activités de gestion des matières résiduelles et cette responsabilité ne peut être négociée à la baisse. Les standards sont rehaussés année après année pour s'assurer du traitement des matières de façon sécuritaire et responsable selon les normes environnementales en vigueur.

Afin de poursuivre sa mission, Énercycle n'avait d'autre choix que d'augmenter ses tarifs.

*« Les municipalités ont peu de leviers fiscaux pour générer de nouveaux revenus, outre l'augmentation des taxes municipales pour ainsi faire face aux augmentations de coûts liées à l'inflation. Il serait important que le gouvernement du Québec débloque une enveloppe spéciale pour soutenir les municipalités afin qu'elles puissent continuer d'offrir, ou minimalement, maintenir des services importants et essentiels à la population en 2023 »,* ajoute M. Angers.

### À PROPOS D'ÉNERCYCLE

Créée en 1991, Énercycle (*Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie*) est un organisme municipal regroupant la MRC des Chenaux, de Maskinongé et de Mékinac, ainsi que les Villes de Shawinigan et de Trois-Rivières. Énercycle, qui assure la gestion globale des matières résiduelles de la Mauricie, porte une vision : valoriser et transformer les ressources qui lui sont confiées, contribuant ainsi à préserver la qualité de vie des générations futures.

#### Source et information :

Sylvie Gamache  
Énercycle  
819 692-7786